



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 29 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philipp DALHEIMER, Maire.

Date de convocation : 23 juin 2026

Présents – Monsieur DALHEIMER Philipp, Maire et Mesdames et Messieurs LAFOURCADE Charlotte, MURAZ Sophie, GAULTIER Erwan, ROSSIAUD Aurélie, MORIN Mickaël, PAHUD Laetitia, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs MOREAU Michel, LAZZARINI Christine, BILLY Philippe, MILLART Virginie, LONJON Stéphane, BOSC Bertrand, RUCHE Gilles, BURGNARD Sandra, HOGBE-NLEND Frédéric, DONZEL Cedric, GRANTCOLA Lorena, PILLONEL Laurence, BOUTHORS Patrice, LEVA Hélène, HERAUD Stéphane, CAROBBIO Michel, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – FAVRE Daniel, RASSAT Laurence, LANOVAZ Catherine, PIGNIER Florence,

Procurations :

M. DALHEIMER Philipp a reçu procuration de M. FAVRE Daniel
M. GAULTIER Erwan a reçu procuration de Mme RASSAT Laurence
Mme PAHUD Laetitia a reçu procuration de Mme LANOVAZ Catherine
Mme PILLONEL Laurence a reçu procuration de Mme PIGNIER Florence

Secrétaire de séance : Madame GRANTCOLA Lorena

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

7.1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAISON COMMUNE ET ABORDS

Monsieur le Maire,

RAPPELLE le projet de réhabilitation et d'extension de la maison commune engagé dans le précédent mandat.

PRECISE qu'une subvention de 24 632 euros a été allouée par le Pôle Métropolitain du Genevois Français au titre du contrat de chaleur renouvelable (géothermie) et qu'une subvention au titre des monuments historiques est en cours d'instruction auprès de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2026_003 du 30 janvier 2026 attribuant les marchés de travaux de la réhabilitation et de l'extension de la maison commune pour réaliser notamment une médiathèque,

Considérant la nécessité d'offrir un équipement moderne et adapté favorisant la lecture et la culture,

Considérant que le montant total de l'investissement est de 2 847 038€ HT,

PLAN FINANCEMENT MAISON COMMUNE ET ABORDS			
EMPLOIS HT		RESSOURCES	
MAITRISE D'ŒUVRE	225 589	SUBVENTION GEOTHERMIE	24 632
MAITRISE D'ŒUVRE DIAGNOSTIC	37 482		
ETUDES	94 288	AUTOFINANCEMENT/PRÊT	2 822 406
TRAVAUX	2 489 680		
AUTRES			
TOTAL	2 847 038	TOTAL	2 847 038

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement proposé ci-dessus.

SOLLICITE le soutien financier Départemental au titre du soutien à l'investissement culturel.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région et de tout organisme financeur l'attribution d'une subvention ou d'une aide.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le **30 JUIN 2026** le Maire – Philipp DALHEIMER

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire – Philipp DALHEIMER

30 JUIN 2026

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 29 juin 2026




La secrétaire de séance – Lorena GRANTCOLA

